LiftMaster Distribué par ZeroDocs.com

Cette section comprend des remarques de rédaction pour aider l’utilisateur à rédiger la section de manière à convenir aux exigences du projet. Ces remarques sont incluses en texte masqué et peuvent être révélées ou masquées en utilisant la méthode suivante dans Microsoft Word :

Affichez l’onglet FICHIER sur le ruban, cliquez sur OPTIONS, puis sur AFFICHER. Sélectionnez ou désélectionnez TEXTE MASQUÉ.

Cette section de spécification guide a été préparée par LiftMaster pour servir à la préparation d’une section de spécification de projet couvrant les barrières de contrôle d’accès aux terrains de stationnement.

Prenez note de ce qui suit en utilisant cette section :

Des liens en hypertexte menant aux sites Web de fabricants ont été inclus après les noms des fabricants pour aider à la sélection des produits et effectuer des recherches. Les liens en hypertexte sont indiqués en texte de couleur bleue, p. ex. :

www.acme.com

Du texte facultatif exigeant une sélection par l’utilisateur est inclus entre crochets et montré en rouge, p. ex. : Couleur : « [Rouge.] [Noir.]"

Les éléments exigeant la saisie par l’utilisateur sont inclus entre crochets et indiqués en rouge, p. ex. : [\_\_ \_\_ \_\_ - \_\_\_\_\_\_\_\_]."

Les paragraphes facultatifs sont séparés par « OU » indiqués en rouge, p. ex. :

 \*\*\*\* OU \*\*\*\*

Pour une assistance sur l’utilisateur des produits dans cette section, contactez un architecte spécialiste LiftMaster en appelant au 800 282-6225 ou en visitant leur site Web à www.LiftMaster.com.

Cette spécification a été préparée selon les modèles de spécification SimpleSpecs™. Le système de spécification guide maîtresse SimpleSpecs™ comprend une spécification architecturale maîtresse qui peut être utilisée pour préciser toutes les exigences de projet. Pour de l’information supplémentaire sur les produits SimpleSpecs™, rendez-vous sur le site Web à www.zerodocs.com.

**SECTION 11 12 33 – BARRIÈRES DE TERRAIN DE STATIONNEMENT**

 GÉNÉRALITÉS

 SOUMISSIONS

 Soumissions d’action :

 Données de produit : Données descriptives du fabricant et attributs de produit.

 Soumissions de clôture :

 Données de service et d’entretien.

 ASSURANCE DE LA QUALITÉ

 Compétences de l’installateur : Entreprise spécialisée dans le travail de cette section, comptant au minimum [2] [\_\_] année(s) d’expérience.

 GARANTIE

 Garanties standard du fabricant contre tout défaut matériel ou de fabrication :

* + - 1. Armoire : 10 ans.
			2. Composants électriques et mécaniques : 2 ans.

 PRODUITS

 FABRICANTS

 Les documents contractuels sont basés sur les produits de LiftMaster. [www.LiftMaster.com](http://www.LiftMaster.com)

 Substitutions : [Consulter la Division 01.] [Non permises.]

 UNITÉS FABRIQUÉES

Retenir ce qui suit pour une barrière de type barrage c. c. avec bras oscillant de 7,3 m (24 pi), pour applications de trafic intense.

 Barrières de terrain de stationnement :

 Modèle : BG790.

 Fonctionnement : Démultiplicateur.

 Répond à la norme UL 325.

 Cycle de service nominal : Maximum 6 000 par jour.

 Vitesse d’ouverture : 11 secondes.

 Bras de barrière : De type oscillant, rouge et blanc, de 7,3 m (24 pi) de longueur, à contrepoids.

 Moteur : 24 V c. c., service continu, précâblé, homologué par Underwriters Laboratories.

 Commandes : Système de gestion d’accès à séquence.

Les accessoires suivants sont offerts en option. Consultez la documentation technique LiftMaster pour une assistance dans le choix des accessoires.

* + - 1. Cellule photoélectrique rétroréfléchissante,
			2. Récepteur de contrôle d’accès commercial.
			3. Télécommande programmable.
			4. boucle de détection à faible puissance.
			5. Configuration primaire/secondaire.
			6. Minuterie de fermeture.
			7. Appareil de chauffage.

 EXÉCUTION

 INSTALLATION

 Installer conformément aux instructions du fabricant.

 ACTIVITÉS DE CLÔTURE

* + 1. Tester et régler les actionneurs pour assurer leur bon fonctionnement.

 Démonstration : Faire la démonstration du fonctionnement et de la programmation des actionneurs au propriétaire.

FIN DE LA SECTION